80e ANNEE. — N° 5.

VENDREDI 12 JANVIER 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

*Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche*

**Abonnements**

| | 3 mois | 6 mois | 1 an |
|---|---|---|---|
| LOT et Départements limitrophes ..... | 11 fr. 50 | 21 fr. | 38 fr. |
| Autres départements ..... | 12 fr. | 22 fr. | 40 fr. |

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

**Rédaction & Administration**
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
*Rédacteurs :* Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

**Publicité**

| | | |
|---|---|---|
| ANNONCES JUDICIAIRES..... | | 1 fr. 90 |
| ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... | | 2 fr. 25 |
| RÉCLAMES 3e page | ( — d° — )..... | 3 fr. 50 |
| » 2e page | ( — d° — )..... | 6 fr. » |

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

# LA SITUATION

**Même s'ils pouvaient se faire aimer ,les Allemands préféreraient se faire craindre. Et quand on leur propose d'être libres ou d'être forts, ils n'hésitent pas. Ils sont, ils ont toujours été du côté de la force !**

Il faut tout de même nous habituer à penser que les autres peuvent ne pas penser comme nous, se plaire à ce qui nous dégoûte et qu'en raisonnant de la conduite d'un peuple en telles circonstances données, nous risquons de rudes mécomptes si nous attendons qu'il sente comme nous sentirions à sa place et qu'il réagisse comme nous réagirions !

Parce qu'un régime de force nous serait intolérable, nous n'arrivons pas à imaginer qu'il puisse s'accorder à la nature des Allemands, que ceux-ci puissent aimer à obéir et que, comme le personnage de Molière, il leur plaise à eux d'être battus.

Ce devrait pourtant être un précepte élémentaire de notre politique que les Allemands ne sont pas des Français et qu'à les traiter comme nous voudrions l'être, nous sommes sûrs de recommencer sur nouveaux frais les formidables erreurs que la politique anglo-française a accumulées pendant vingt ans et qui nous ont valu de perdre la paix après avoir gagné la guerre.

⁂

Nous savons encore des gens, chez nous et en Angleterre, qui ne peuvent pas nettoyer leurs cerveaux de cette idée que les « masses » allemandes supportent avec peine le joug hitlérien, qu'elles gémissent dans les fers en aspirant au jour béni de la libération. La semaine dernière encore, le major Attlee, chef des travaillistes britanniques, recommandait surtout qu'au jour de la victoire, on se gardât de faire un « dicktat », un traité de force, un de ces traités où le vainqueur *impose* ses conditions au vaincu. Il prêchait qu'à ce moment-là, il faudrait nous concilier l'amitié du peuple allemand par notre générosité, par notre grandeur d'âme et en l'accueillant comme un frère retrouvé au foyer familial de la société européenne.

Tel est l'exécrable esprit « pacifiste » qui nous a ramené la guerre, ce pacifisme sans lequel nous serions toujours en paix. Il faut le pourchasser jusque dans ses plus lointains refuges si l'on veut tarir cette source d'erreurs qui fait couler sur l'Europe des flots de sang !

Si l'on avait le malheur de suivre ces horribles conseils, le peuple allemand se dirait : Mais alors, puisqu'ils m'épargnent, c'est qu'ils ne sont pas les plus forts, c'est que je ne suis pas vaincu ; puisqu'ils sont généreux, c'est qu'ils ont peur.

Car ils ne conçoivent pas les rapports entre peuples et entre individus autrement que comme des rapports de force et que nous devons les traiter, non pas suivant ce que nous sommes, mais suivant ce qu'ils sont.

La rigueur leur plait comme une manifestation de supériorité devant laquelle ils s'inclinent, aimant de se sentir manœuvrer par la poigne d'un Führer comme une machine par son mécanicien.

Nous venons d'avoir une preuve nouvelle de cette mentalité avec le résultat du plébiscite dans le Haut-Adige. Il est bien significatif.

On sait que les Allemands qui habitent le Haut-Adige, mélangés aux Italiens de ce pays, étaient appelés à dire ce qu'ils voulaient : ou de rester à l'endroit où ils étaient nés ou d'aller rejoindre les Allemands du Reich. S'il était vrai, comme le répètent encore quelques chimériques à la manière de M. Attlee, que les Allemands supportent à grand'peine le joug hitlérien, ceux-là qui ont la chance de n'avoir qu'à ne pas bouger de place pour y échapper auraient repoussé avec horreur la seule idée d'aller se livrer eux-mêmes à la servitude.

C'est tout le contraire qui s'est produit. Quatre-vingt-dix pour cent d'entre eux ont opté pour le départ, ont réclamé la faveur d'aller gémir dans les fers.

Et notre confrère Maurice Colrat explique parfaitement ce phénomène qui semble inexplicable à des Français et à des Anglais. Pourquoi ils ont fait çà ?...

« *Mais parce que,* écrit Maurice « Colrat, *ces Germains n'éprouvent* « *pas, à l'égard du régime arbitraire* « *et policier du nazisme, la même* « *répugnance que nous ; parce que,* « *dans le meurtre de la Bohême et* « *de la Pologne, ils ne voient que la* « *victoire de la race élue sur des* « *races inférieures ; parce que le* « *Führer-des-Führer a rendu l'Alle-* « *magne redoutable et qu'ils sont* « *Allemands.*

« *Même s'ils pouvaient se faire* « *aimer, les Allemands préféreraient* « *se faire craindre. Et quand on leur* « *propose d'être libres ou d'être forts,* « *ils n'hésitent pas. Ils sont, ils ont* « *toujours été du côté de la force.* »

Voilà ce qu'on a eu tort d'oublier, en écoutant des rêveurs qui se sont fait rouler par d'hypocrites « finassiers » comme Streeseman. Et voilà ce dont il faudra se souvenir quand il s'agira de faire une véritable paix.

⁂

Il nous faudra des « garanties matérielles et morales », a dit Edouard Daladier en plein accord avec le gouvernement britannique ! Croit-on par hasard que ces garanties, c'est la bonne volonté et la complaisance des Boches qui nous les donneront ? Non, n'est-ce pas ? Si nous les voulons, il faudra les leur « imposer », les leur « dicter », ou bien nous ne les aurons pas.

Et alors, quoi ? Nos chimériques seraient-ils disposés à se contenter de promesses, d'engagements, de traités et de signatures ? Est-ce là-dessus qu'il comptent bâtir la future paix du monde ? S'ils ne sont pas fixés sur la valeur de ces papiers, on ne sait vraiment pas ce qui pourrait les renseigner après l'annexion de l'Autriche, l'agression de la Tchécoslovaquie et de la Pologne, après la cynique violation des accords de Munich ?... Qu'ils lisent donc le livre étonnant *Hitler m'a dit !* Ils y verront que ces parjures ne sont pas des accidents, mais un système prémédité, une règle de conduite.

Ils y verront comment Hitler explique que, pour lui, les traités c'est juste bon à tromper les imbéciles qui y croient.

Emile LAPORTE.

*UN PETIT MOT D'ECRIT.*

## Le film apéritif

*Nous servira-t-on prochainement des « films apéritifs » ? On en parle.*

*La nouvelle nous arrive d'Amérique. D'où vouliez-vous qu'elle vînt ? Après le film en relief, le film climatisé, le film odorant, voici la pellicule apéritive. C'est le petit Noël du cinéma américain pour* 1940 !

*A la vérité, la conception première de cette gourmandise a germé dans les circonvolutions cérébrales d'un ingénieur japonais au nom aussi doux qu'un pétale de rose : Miouma. Ce Miouma s'est tenu un jour le raisonnement suivant : On peut faire des films odorants. Or, certaines odeurs ouvrent l'appétit. Donc, on peut faire des films apéritifs.*

*Syllogisme implacable ! Aussi implacable que cet autre par quoi se démontre que le lard salé étanche la soif parce qu'il fait boire.*

*Le système Miouma suit son petit bonhomme de chemin. Il le suit à grandes enjambées. Des expériences réalisées dans une clinique de San Francisco ont, paraît-il, donné des résultats surprenants. Les malades de l'établissement dépérissaient. Ils s'étiolaient lentement, détournant les yeux des nouilles nature et des pommes vapeur qu'on leur apportait en grande pompe sur les chariots nickelés de l'établissement. Les pruneaux eux-mêmes retournaient, sept par sept, à l'économat... !*

*Le médecin traitant diagnostiquait : « Pas d'appétit »... et il y perdait son latin.*

*Enfin, Miouma vint !*

*Il projeta sur la rétine de la clientèle quelques « bobines apéritives », et l'on affirme que le reportage odorant d'une escouade de joyeux garçons faisant bombance autour d'une table accueillante eut pour effet immédiat d'affamer les patients et pour conséquence lointaine de les conduire à l'obésité.*

*...Mais l'histoire ne dit pas si entre temps, la clinique avait changé de cuistot ! Vive Miouma ! Tous obèses ! par la bobine apéritive !*

Jacques HONORÉ.

# Informations

### A la Chambre

L'ouverture de la session ordinaire du Parlement a eu lieu mardi à la Chambre, à 15 h. 30, sous la présidence de M. Lévy-Alphandéry, député de la Haute-Marne, doyen d'âge.

Un incident se produit parce que les députés de droite et du centre protestent contre la présence dans les travées des députés communistes mobilisés, au nombre de 7. Le président déclare que le bureau d'âge a décidé que la question sera soumise à la Chambre aussitôt après l'installation du bureau définitif.

Il commence son discours. Mais, aussitôt, un nouvel incident éclate. Alors que tous les députés applaudissent, debout, le salut ému que le président adressait aux armées de la République, les députés communistes restent assis à leurs bancs. Le président propose et met aux voix la censure avec exclusion temporaire. La proposition est adoptée. Le doyen d'âge poursuit et termine son discours.

La Chambre procède à l'élection du bureau : M. Herriot est élu président par 350 voix ; sont élus vice-présidents : MM. Paulin, 379 voix ; Morin, 374 ; Lamoureux, 366 ; Candace, 365 ; Dignac, 343 ; Xavier Vallat, 256.

Il est ensuite procédé à l'élection des secrétaires. Puis, MM. Barthe, Hubert Rouger, Perfetti sont élus questeurs. Et la séance est levée.

### Au Sénat

La séance est ouverte à 15 h. 40, sous la présidence de M. Damecour, sénateur de la Manche, doyen d'âge, qui est âgé de 93 ans. Dans son discours, il conseille l'union intérieure. « Cette union, dit-il, nous saurons la maintenir pendant la guerre, mais il faudra la maintenir également lorsque la paix sera revenue. Il rend hommage aux armées et aux chefs des gouvernements alliés.

M. Damecour prononce l'éloge funèbre de M. Louis Demesmay, sénateur du Nord, et le Sénat s'ajourne à jeudi.

### Un discours de M. Chamberlain

M. Chamberlain a prononcé, mardi, à Mansion-House, un discours dans lequel il a annoncé que l'Angleterre est prête à toute éventualité. D'accord avec la France et l'Amérique, il veut une paix non de vengeance, mais de justice et de garanties.

« Toutes mes pensées et mes actions tendent vers un seul but : « Faire ce que je pourrai, en coopération avec nos vaillants alliés français, pour amener cette guerre à une fin victorieuse. »

### Les relations franco-espagnoles

Les conversations entre les délégations française et espagnole, qui avaient été interrompues pour supplément d'informations auprès des gouvernements respectifs durant les fêtes, ont repris hier après-midi à Madrid au ministère des affaires étrangères, dans une atmosphère favorable.

A la délégation française est venue s'adjoindre une commission d'achat, composée de trois membres et présidée par M. Alphand.

### Boycottage des produits allemands

Au cours des trois premiers mois de guerre, alors que les exportations allemandes n'étaient pas encore tombées sous le coup du blocus, ses exportations vers les Etats-Unis avaient diminué de près des quatre cinquièmes, sur les chiffres correspondants de 1938.

Les importations allemandes des Etats-Unis ne représentaient plus, entre septembre et novembre 1939, que le 1 pour cent des importations totales américaines, fait qui est attribué au boycottage des produits allemands par les Américains.

### Retour à Rome de l'ambassadeur d'Italie à Moscou

M. Augusto Rosso, ambassadeur d'Italie à Moscou, est arrivé à Rome.

On sait que M. Rosso a été rappelé par le gouvernement italien, en réponse au geste de M. Gopelkine, le nouvel ambassadeur de l'U.R.S.S. en Italie, qui est retourné le mois dernier, à Moscou, sans avoir présenté ses lettres de créance en matière de protestation contre les manifestations antisoviétiques provoquées en Italie par l'agression contre la Finlande.

### Les soldats anglais sur le front

De très importants renforts vont être envoyés au corps expéditionnaire britannique en France.

Un nombre croissant de secteurs de première ligne seront tenus par les soldats britanniques, de façon à libérer le maximum de Français de la seconde réserve.

### Le conflit russo-finlandais

Les Finlandais se sont emparés, aux environs de Raate, d'un pont sur les arrières des troupes russes qui ont été encerclées. Les Soviétiques ont combattu courageusement pendant deux jours. Sur les 15.000 à 18.000 hommes composant la division, les Finlandais n'ont fait que 2.000 prisonniers, qui, après avoir parlementé, ont levé la crosse en l'air. Le reste a été soit tué au combat, soit dispersé sans vivres au milieu de forêts et de marécages. En raison de la température, ces détachements isolés sont condamnés à une perte certaine.

Les Finlandais ont trouvé 75 mitrailleuses en caisses, des pièces de rechange pour armes. Ils ont capturé 70 canons de campagne, 16 pièces lourdes, 14 antichars.

### La guerre sur mer

On annonce officiellement que le nombre des navires coulés par l'ennemi, pendant la semaine se terminant le 6 janvier, est de cinq. Il se répartit de la façon suivante : britanniques, 2, représentant un tonnage total de 5.758 tonnes ; neutres, 3, jaugeant un tonnage global de 5.365 tonnes.

Les navires britanniques « Boxhill », de 5.677 tonnes, et « Eta », de 81 tonnes, ont été coulés le 31 décembre. Les vaisseaux neutres « Luna » (Norvège), 959 tonnes, et « Lars-Magnus-Trézelle » (Suède), 1.951 tonnes, ont été coulés le 1er janvier, cependant que le « Svarten » (Suède), jaugeant 2.475 tonnes, a été coulé le 3 janvier.

Le total des navires britanniques alliés et neutres convoyés jusqu'à ce jour est de 5.991. Le total des vaisseaux convoyés et coulés jusqu'à ce jour est de 12, ce qui représente un pourcentage de 0,2 0/0.

### Communiqué officiel

N° 256. — Activité marquée de nos patrouilles au cours de la journée.

N 257. — Activité locale des éléments de contact dans la région à l'ouest des Vosges.

### EN PEU DE MOTS...

— Sur le front britannique, au cours d'une prise d'armes, le général Gamelin a fait grand'croix de la Légion d'Honneur, les généraux anglais Gort et Ironside.

— Depuis 12 jours on est sans nouvelles, à Ostende, du chalutier « B-24-Adeline », parti pêcher dans la mer du Nord. On craint qu'il n'ait été victime d'une mine.

— Le transatlantique américain « Manhattam » est arrivé à Gênes, inaugurant ainsi le nouveau service entre les Etats-Unis et les ports italiens.

— Une vingtaine de personnes se sont noyées dans l'île de Marken, par suite de la rupture de la glace d'un canal sur lequel évoluaient un grand nombre de patineurs.

— Fuyant la domination allemande en Tchécoslovaquie, 600 juifs ont débarqué illégalement sur la côte palestinienne et ont été internés à leur arrivée. Ils avaient gagné le rivage à bord d'embarcations arabes.

## NOS ÉCHOS

**Mot d'enfant.**

— Comment avez-vous fait, Pierrot, pour avoir des mains aussi sales ?

— Je me suis lavé la figure, m'man !

**Galinotade.**

Jean Rostand expliquait à une amie, naïve comme on ne l'est plus, que certaines araignées avaient huit paires d'yeux :

— Pauvres bêtes ! dit la jeune femme, comme ce doit être ennuyeux pour celles qui sont myopes !

**Diplomatie.**

On nous transmet un bien joli mot de M. Bullitt, ambassadeur d'Amérique à Paris :

— Le pacte germano-russe a été un appel désespéré de l'Allemagne à l'U.R.S.S.O.S. !

**La vie chère.**

Ce boucher a déjà fait l'objet de maintes plaintes. Il est très surveillé :

— Il paraît que le préfet de police l'a à l'œil, disait une cliente.

— Il est bien le seul ! fait une autre amèrement.

**Boursicotteurs.**

Jouer à la Bourse dans les circonstances actuelles est une gageure bien délicate. Jules Berry s'en expliquait un de ces derniers soirs avec Marcel Vallée :

— Je vais te dire : la Bourse, on commence par déposer une couverture chez son agent de change. Puis on y laisse sa chemise...

LE LISEUR.

# Chronique du Lot

### CODE DE LA FAMILLE
### Le paiement des primes à la première naissance

Une circulaire du ministre de la santé publique aux préfets donne des instructions en ce qui concerne le paiement des primes à la première naissance. La circulaire examine les différents points suivants : familles bénéficiaires de la prime ; enfant donnant droit à la prime ; taux de la prime ; modes de paiement et enfin mesures de contrôle. La circulaire définit ce qu'il faut entendre par familles appartenant à la population non active.

En principe, ce sont les familles dont le père et la mère ne tirent pas leur principal revenu de l'exercice d'une profession commerciale, industrielle, libérale ou agricole, soit en qualité d'employeurs ou de travailleurs indépendants, soit en qualité de salariés et qui ne sont en conséquence susceptibles ni l'un ni l'autre de bénéficier des allocations familiales que le décret-loi du 29 janvier 1939 a généralisées en faveur de toute la population qui travaille.

En ce qui touche l'enfant donnant droit à la prime, la circulaire précise que seul ouvre droit à la prime le premier enfant né viable, dans le délai de deux ans à dater de la célébration du mariage.

Il suffira, pour toucher la prime des enfants nés en 1940 que les époux aient été mariés depuis moins de deux ans à la date du 30 juillet 1939. « Vous n'ignorez pas, dit le ministre, que l'institution de la prime à la première naissance constitue une partie importante du programme que le Parlement a voté en vue du relèvement de la natalité en France. De la réalisation de ce programme, le gouvernement attend les plus heureux résultats et je ne doute pas que tous ceux qui ont mission de l'appliquer n'en comprennent la haute portée morale et n'y consacrent tout leur dévouement. »

La demande doit être faite par la mère ou, à défaut, par le père, le tuteur ou la personne qui a la charge de l'enfant.

On a voulu qu'en principe ce soit la mère qui, en compensation de ses charges, ait la libre disposition de la prime.

La demande doit être déposée à la mairie de la résidence habituelle des époux.

Le taux de la prime dans chaque département est fixé au double du salaire mensuel déterminé pour l'application des allocations familiales dans les localités de plus de 200 habitants, sans toutefois pouvoir être inférieure à 2.000 francs. La prime est versée en deux fractions, payables moitié à la naissance de l'enfant, si la demande a été faite avant la naissance, et aussitôt que possible si la demande a été faite postérieurement à la naissance ; la deuxième moitié de la prime est versée à l'expiration du sixième mois qui suit la naissance.

### ASSURANCES SOCIALES

Le Service Régional des Assurances Sociales, 14, rue du Rempart-St-Etienne, à Toulouse, informe les assurés sociaux et leurs employeurs que le renouvellement des carnets de cotisations pour l'année 1940, commencé dans le courant du 4e trimestre 1939, sera poursuivi pendant les mois de janvier, de février et la première quinzaine de mars 1940.

Les assurés sociaux qui, le 15 mars prochain, n'auront pas encore reçu les feuillets valables pour 1940 (ou les employeurs qui, à la même date, n'auront pas pu obtenir la remise de ces feuillets par certains de leurs employés ou ouvriers) devront demander des duplicata de ces pièces au Service Régional précité.

D'autre part, afin d'éviter des pertes de temps et un gaspillage d'imprimés, les carnets de cotisations des assurés appartenant à des classes mobilisables ne seront pas renouvelés d'office. Ils seront établis et adressés à l'employeur sur sa demande expresse. Celle-ci peut être formée dès maintenant.

Il sera satisfait, par retour du courrier, aux demandes de duplicata visant des assurés ayant quitté les entreprises ou les maisons de commerce dans le courant des mois de janvier ou de février et pour lesquels les cotisations doivent être acquittées entre le 1er et le 10 février ou entre le 1er et le 10 mars, en conformité des prescriptions contenues dans l'article 2, paragraphe 5 du décret-loi du 28 octobre 1935.

Il est rappelé que, dans tous les cas, les demandes de feuillets ou de duplicata de feuillets doivent mentionner le nom, le prénom, le numéro matricule (à défaut la date de naissance) et le domicile actuel de l'assuré en cause.

### Service de Santé

M. Vincent, médecin-sous-lieutenant de réserve, est promu au grade de médecin-lieutenant et affecté à la 17e région.

M. Freyne, sous-lieutenant d'administration, est promu lieutenant d'administration et affecté à la 17e région.

## CAHORS

### A LA CASERNE BESSIÈRES

On fêtait mardi la rosette du Colonel Audeguis. Célébration intime et cordiale organisée par les officiers du détachement et de la garnison, et qui s'est déroulée dans la salle d'honneur du 7e, transformée aujourd'hui en salle de bibliothèque, dont la sévère ordonnance était égayée par un éclatant pavoisement de drapeaux. La présence de M. Cabouat, Préfet du Lot, et de quelques civils noyés dans les uniformes, attestait l'union parfaite de tous les éléments de la population.

L'excellent Colonel Noyez, commandant la subdivision, parla au nom de tous ses camarades et dit leur joie de pouvoir s'associer à la récompense décernée au Colonel Audeguis, dont il retraça la belle carrière par la simple lecture des nombreuses citations que lui valurent ses exploits, ses blessures pendant la grande guerre et puis ses faits d'armes au Maroc. C'est en frère d'armes qu'il salua, dans le combattant d'hier, le chef et le combattant de demain, actuellement simple « chômeur d'héroïsme ».

Au milieu des applaudissements, le Colonel Audeguis remercia, s'excusant de ne pas trouver les paroles qu'il faudrait pour exprimer l'émotion que lui fait éprouver ce témoignage d'une amitié et d'une confiance qui le touchent profondément. « Mais ce n'est pas au passé, dit-il, qu'il faut penser. C'est au présent, aux luttes de demain. Et vous, mes jeunes camarades, dont je connais l'ardeur et le courage, je sais que vous vous y montrerez dignes des glorieuses traditions de notre armée et de notre pays. »

Alors, le Lieutenant Ryziger, au nom de ses camarades, remet au Colonel Audeguis une belle croix d'officier de la Légion d'honneur. Profondément ému, le Colonel remercie en donnant l'accolade au jeune officier.

De la cordiale harangue de celui-ci, nous tenons à extraire le passage suivant où il est question d'un « chef-d'œuvre » de fantaisie qu'il nous sera peut-être permis d'admirer :

« J'aurais également désiré pou- « voir vous remettre un croquis que « le Lieutenant Aufrère a fait entre- « prendre par un artiste mobilisé « dans notre garnison. Une décision « ministérielle trop indulgente a « malheureusement autorisé celui-ci à « prendre une permission de détente, « en un moment bien inopportun... « Ce croquis représentera la tristesse « de la population cadurcienne lors « de votre départ de la ville. Même « les vieilles pierres du pont Valen- « tré porteront le deuil. Puis, vous « revenez, la même population, de « concert avec les autorités, salue « votre arrivée avec amour et respect « et les vieilles pierres s'illuminent « d'un rayon de soleil. Mais des mots « rendent mal une impression d'ar- « tiste. Attendons quelques jours « pour votre chef-d'œuvre !... »

Achevons ce bref compte rendu en ajoutant que toute cette petite fête s'est déroulée dans l'atmosphère de la bonne et franche camaraderie militaire.

### Aux propriétaires

*Le Commissariat de police communique :*

Depuis quelque temps, à Cahors, les feux de cheminée se multiplient. Il est rappelé aux propriétaires intéressés qu'ils doivent entretenir, réparer ou nettoyer les fours, cheminées, sous peine de poursuites.

### Attention aux escrocs

On signale, de diverses communes du Lot, qu'une femme voyageant, accompagnée d'une fillette âgée de 6 à 7 ans, se présente dans les maisons, et sous un prétexte quelconque, perte ou oublie de son porte-monnaie, cherche à emprunter de petites sommes d'argent. Elle promet de les rapporter le lendemain et donne une adresse, tvidemment fausse.

Inutile de dire que les victimes ne revoient ni la femme, ni leur... argent !

### Nécrologie

Nous apprenons avec un vif regret la mort de M. Edouard Deilhes, instituteur à l'Ecole publique de garçons, à Cahors, décédé, mardi, à l'âge de 51 ans.

Pendant plusieurs années, M. Deilhes avait occupé les fonctions de délégué dans les bureaux de l'Inspection académique à Cahors.

C'était un excellent maître qui ne comptait que des sympathies parmi tous ses collègues, et une figure cadurcienne très estimée par tous ceux qui l'approchaient.

Nous prions Mme Deilhes, institutrice-employée à l'Inspection d'académie à Cahors, ses enfants et tous les parents, de vouloir trouver ici l'expression de nos vifs regrets et de nos sincères condoléances.

⁂

Nous avons appris avec regret la mort de M. Pierre Doniès, négociant à Saint-Girons, décédé à l'âge de 82 ans. M. Pierre Doniès, qui était l'oncle de M. Paul Ladevèze, le sympathique directeur du « Bazar du Lot », comptait de nombreux amis dans notre ville.

Nous adressons à M. Paul Ladevèze, à tous les parents, l'expression de nos bien sincères condoléances.

### Mouvement de la population

Au cours de l'année 1939, il a été enregistré à Cahors :

Naissances : 353. Mariages : 94. Décès : 316. Divorces : 6.

En 1938, il avait été enregistré :

Naissances : 311. Mariages : 75. Décès : 308. Divorces : 7.

### Loterie Nationale

Sur autorisation spéciale du ministre des finances, le tirage de la deuxième tranche de la Loterie Nationale sera assuré à Chinon (Indre-et-Loire) le jeudi 25 janvier, à 14 heures.

### Naturalisation

Est naturalité Français : Carugati (Bruno), chauffeur, né le 2 avril 1909, à Milan (Italie), demeurant à Souillac (Lot).

### Commission d'achat des tabacs

M. Julien Segond, de Sénaillac-sur-Célé, est nommé expert-arbitre à la troisième Commission d'achat des tabacs au Magasin de Cahors, en remplacement de M. Rulhes, démissionnaire pour raisons de santé.

### Graves brûlures

M. Chadournes, souffrant de maux de reins, s'était appliqué une bouillotte caoutchoutée sur la partie douloureuse pour se rendre à la consultation de son médecin.

En cours de route, la bouillotte éclata et l'eau presque bouillante se répandit sur le corps du malade, lui causant de sérieuses brûlures.

M. Chadournes fut conduit à l'hôpital où des soins lui furent aussitôt donnés. Nous adressons à M. Chadournes nos vœux de prompt rétablissement.

### Pour éviter un chien

Mardi soir, vers 16 heures 30, suivant la route de Labéraudie, un automobiliste, M. Pascal, d'Agen, voulant éviter un chien qui était au milieu de la route, donna un coup de volant trop brusque. Le chien fut épargné, mais malheureusement l'auto dérapa et alla tomber dans le fossé.

A ce moment, arrivait une auto dans laquelle se trouvaient plusieurs personnes qui prêtèrent main forte et purent remettre sur la route l'auto qui avait subi des dégâts matériels peu importants. Quant au conducteur, il avait reçu quelques contusions sans gravité.

### Le général Keller

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. le général Keller, vient d'être élevé au grade de général de division.

Nos bien vives félicitations.

### Armée de réserve

M. Dumartin, sous-lieutenant de réserve, est promu au grade de lieutenant et affecté à la 17e région.

### Recensement des chevaux et mulets

Le Maire de Cahors invite les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules, à en faire la déclaration à la mairie avant le 15 janvier. Toute négligence de leur part les rendrait passibles des amendes prescrites par la loi.

### Etranger en défaut

Procès-verbal a été dressé contre le nommé Jean Martinez, sujet espagnol, pour défaut de visa et de renouvellement de carte d'identité d'étranger.

### Ne stockez pas le café

Le ministre de l'agriculture vient de publier une déclaration sur l'approvisionnement en café.

Sans doute, l'approvisionnement de la population civile a été réduite, pendant les premiers mois des hostilités, par la nécessité de constituer des stocks de réserve pour les besoins de l'armée, d'une part, et la priorité donnée à des transports maritimes plus importants pour les besoins de la défense nationale.

Maintenant, les réserves pour l'armée sont largement constituées et les arrivages ont repris un volume normal. Dans le seul mois de décembre, il est entré dans nos ports 313.000 quintaux de café, représentant plus de deux mois de consommation.

Néanmoins, l'acheminement du café depuis la sortie de l'entrepôt et la torréfaction jusqu'aux magasins de vente exigent un certain délai.

C'est pourquoi l'amélioration de la situation se fera surtout sentir dès février. Cette amélioration dépend aussi des consommateurs. Ceux-ci doivent renoncer à constituer des stocks individuels et se contenter d'assurer leurs besoins immédiats, car aucune nouvelle hausse n'est en perspective.

Pour empêcher toute spéculation, un arrêté du ministre de l'agriculture, publié au « Journal Officiel », oblige les détenteurs, à quelque titre que ce soit, d'une quantité de café excédant 100 kilos, à déclarer la quantité exacte qu'ils détiennent le premier samedi de chaque mois, à 24 heures.

Toute fausse déclaration entraînera des poursuites et les omissions de déclaration pourront entraîner pour les commerçants la fermeture de leur établissement. Les stocks anormaux seront réquisitionnés.


A PARIS

*VOYAGEURS, TOURISTES COMPATRIOTES*

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : *Saint-Paul* PARIS (4e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

FLOIRAC (Originaire du Lot) *Propriétaire* — *Téléphone* ARCHIVES 60-92

Hotel recommandé par le *Journal du Lot*


### Le fusil était chargé

Le jeune Pierre G..., 10 ans, fils d'un cultivateur d'origine italienne, métayer au mas de Sabot (commune de Vers), manipulait un fusil qui était chargé. Tout à coup, il pressa sur la détente, le coup partit et la charge atteignit son frère Angelo, âgé de 15 ans, qui se trouvait près de lui.

Angelo, atteint à la poitrine, a été transporté à l'hôpital de Cahors où il a reçu les soins nécessités par son état qui, heureusement, serait peu grave.

### Vol d'une montre

M. Roger Molières, ouvrier boulanger chez M. Jouclet, à Luzech, constata que sa montre avait disparu.

Plainte fut portée à la gendarmerie qui ouvrit une enquête au cours de laquelle le nommé B..., sujet espagnol, domestique à Parnac, fut interrogé.

B... fit des aveux : il déclara qu'il était entré dans la chambre de Molières et avait pris la montre.

B... a été invité à se tenir à la disposition du procureur de la République.

### Poids et mesures

M. Sauzon, vérificateur honoraire des poids et mesures, rappelé à l'activité, est chargé du bureau de Cahors en remplacement de M. Claval, mobilisé aux armées comme Lieutenant d'artillerie. Ainsi que par le passé, le bureau, 14, rue Victor-Hugo, sera ouvert au public le samedi, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h., sauf le dernier samedi du mois.

### Trouvailles

Il a été trouvé un porte-monnaie par M. Louis Tulet, à St-Georges ; un billet de banque par M. Darolle.

### VICTIME DU TAMPONNEMENT D'ORLY

Parmi les soldats permissionnaires qui ont été victimes du tamponnement de deux trains, survenu samedi soir près d'Orly, se trouve notre compatriote, M. Jean Delahautemaison, 41 ans, habitant place St-Georges, à Cahors. Gravement blessé, Jean Delahautemaison fut transporté à l'hôpital du Val-de-Grâce, à Paris, où il expira dimanche matin.

Jean Delahautemaison était employé à l'usine des « poignées de portes », avenue du Nord, à Cahors.

Nous adressons à Mme Delahautemaison, à la famille, nos bien sincères condoléances.

### L'envoi de colis aux prisonniers de guerre

Le Ministère des transmissions communique :

Il a été récemment signalé que des colis postaux, jusqu'au poids maximum de 5 kilos, peuvent être envoyés aux prisonniers de guerre, français ou alliés, en Allemagne.

On doit préciser qu'aux termes des conventions internationales en vigueur, les militaires recueillis et internés dans les pays neutres sont entièrement assimilés, à ce point de vue, comme d'ailleurs pour la correspondance postale, aux prisonniers de guerre. Les uns et les autres bénéficient des mêmes exemptions de droits et taxes.

A ce sujet, le gouvernement belge fait connaître que les colis postaux, ne dépassant pas 5 kilos, adressés aux militaires français ou alliés, internés en Belgique, sont admis en franchise de droits et taxes, sous réserve qu'ils ne contiennent que des produits alimentaires ou des articles d'usage courant, vêtements, savon, lames à rasoir, pipes, petites quantités (au maximum 100 grammes) de tabacs fabriqués, etc., à l'exclusion des boissons de toute espèce, lesquelles restent soumises aux droit et taxes.

Les envois faits, à titre onéreux, par des maisons de commerce sont imposables, en Belgique comme des importations ordinaires.

## Arrondissement de Cahors

### Luzech

*Démographie.* — Au cours de l'année 1939, il a été enregistré à l'état-civil de notre commune : 10 naissances, 2 reconnaissances, 6 mariages et 14 décès.

### Soturac

*Nécrologie.* — Nous avons appris avec regret la mort de M. Loubières, ancien surveillant général au lycée de Bordeaux, décédé à Gramont (commune de Mauroux), où il était domicilié.

Son corps a été transporté à Soturac, où ont été célébrées les obsèques, auxquelles assistait une foule nombreuse de parents et d'amis.

Au cimetière, M. Lapergue, instituteur en retraite, a retracé la vie du regretté disparu, auquel il a adressé le dernier adieu.

Nous prions Mme Loubières, sa veuve, Mme Martinet, sa belle-mère et tous les parents de vouloir bien agréer nos sincères condoléances.


**Femme gaie, ménage uni**

Rien n'irrite un mari comme une femme constamment triste et patraque. Vous serez toujours de bonne humeur, bien portante et fraîche si vous prenez des Gouttes Floride au moindre signe de fatigue. Cette préparation végétale, spécialement composée pour la femme, calme les nerfs, régularise la circulation, décongestionne les organes féminins, procure en un mot une santé parfaite. Prises régulièrement à partir de la quarantaine, les Gouttes Floride évitent tous les accidents graves du retour d'âge et maintiennent la jeunesse. Ttes Phies : 12 fr. 25 le flacon.


## Arrondissement de Figeac

### Figeac

*Poids et mesures.* — Le bureau de Figeac (55, rue Emile-Zola) sera ouvert au public le 15 de chaque mois, jour de foire, de 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.

*Conseil de révision.* — Les opérations du Conseil de révision pour les cantons Est et Ouest de Figeac ont eu lieu lundi 8 janvier à 9 heures pour le canton Est et à 10 h. 30 pour le canton Ouest.

. . . . . .

Censuré

. . . . . .

Vers 14 heures, tous les jeunes conscrits ont déposé, au pied du monument aux morts, une très belle gerbe de fleurs. Leur tenue a été remarquable. Ils ont clôturé cette journée, dont le bruit a été exclu en raison des circonstances, par un banquet amical servi à l'hôtel Tillet, auquel ils ont fait un honneur mérité qui a valu à M. et Mme Tillet des remerciements très sincères.

Nous adressons à ces futurs soldats des compliments sincères pour leur impeccable tenue.

*Nécrologie.* — Nous apprenons avec peine le décès de M. Pierre Dairat, âgé de 86 ans, beau-père de M. Dumont, employé aux usines Ratier.

Nos sincères condoléances à la famille.

Le 7 janvier, ont eu lieu à Figeac les funérailles de Mme Veuve Roumégoux, âgée de 69 ans, décédée à Capdenac, sœur de M. Vilhès, négociant en vins.

Sincères condoléances.

*Marché du 5 janvier.* — Abondance de fruits, particulièrement de pommes, généralement vendues à la douzaine. Quelques sacs de noix ont été vendus à 30 fr. le double décilitre. Légumes du pays et d'importation.

Marché à la volaille. Œufs, de 10 à 10 fr. 50 la douzaine ; oies grasses. 10 fr. la livre ; poulets, 7 fr. 50 ; poules, 6 fr. ; lapins, 3 fr. 50 le tout la livre. Les foies d'oie sont montés à 25 fr. la livre.

### Biars-sur-Cère

*Village moderne.* — Le ministère de l'agriculture vient de décerner à la commune de Biars, au concours de la prime d'honneur de juillet 1938, le 2e prix du « Village moderne » avec plaquette d'art.

La population de Biars se réjouit à juste titre de cette distinction honorifique, récompense qui se justifie par tous les travaux d'édilité et d'embellissement qui se sont effectués ces dernières années.

Nous félicitons bien vivement M. Chazoules, notre sympathique maire, qui, par son labeur inlassable, a abouti à de beaux résultats. Et ce n'est pas fini.

### Latronquière

*Naissance.* — Nous avons appris avec plaisir que Mme et M. le docteur Calvet, conseiller municipal, viennent d'être les heureux maman et papa d'un gros garçon. C'est leur quatrième enfant.

Nous adressons nos compliments à M. le docteur Calvet, actuellement mobilisé; à la maman et au bébé nos meilleurs vœux de bonne santé.

### St-Jean-de-Laur

*Triste bilan !* — Pendant l'année 1939 on a enregistré : 3 mariages et 8 décès. Pas une seule naissance.

Il y a 50 ans, notre commune comptait 500 habitants et, à ce jour, 250 ! Triste bilan !


**Des forces pour « tenir »**

Forces physiques, forces nerveuses, vous trouverez tout cela dans la Quintonine. Buvez donc avant chaque repas un verre à madère du délicieux reconstituant que vous préparerez vous-même en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. Vous aurez de l'appétit, de la résistance, du calme; vous dormirez mieux et travaillerez plus facilement. La Quintonine a un goût délicieux et ne coûte pas cher. 5 fr. 85 seulement le flacon. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.


## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

*Foire.* — Voici les cours pratiqués :

Bœufs de boucherie, cours non établi faute d'amenés ; moutons pour la boucherie, 5 à 6 fr. le kilo ; porcs pour la charcuterie, 420 à 450 fr. les 50 kilos ; porcelets, 200 à 300 fr. pièce, selon qualité et grosseur.

Oies grasses pour la conserve, mortes et plumées, 20 fr. ; canards gras pour la conserve, morts et plumés, 19 fr. 50, le tout le kilo ; canards gras pour la conserve, en vie, 9 fr. ; foies d'oie, 35 à 40 fr., le tout le demi-kilo ; truffes, 40 à 50 fr. le kilo.

Poulets de grain, 6 fr. ; poules, 5 fr. 50; dindes, 6 fr. à 6 fr. 50 ; lapins, 3 fr. 50 à 4 fr., le tout le demi-kilo ; œufs, 9 fr. la douzaine.

Noix, 90 à 120 fr. le sac de 90 litres ; pommes à couteau, 2 à 4 fr. la douzaine.

Avoine, 48 à 50 fr. le sac de 80 litres ; maïs, 40 fr. le quarteron de 30 litres ; pommes de terre, 0 fr. 80 à 1 fr. le kilo.

### Dégagnac

*Trouvailles.* — M. Acolté qui était allé à Cazals pour affaires a trouvé, sur la voie publique, un manteau de cuir de valeur qu'il tient à la disposition de celui qui l'a perdu.

Nous adressons à M. Acolté, qui est un très honnête homme, toutes nos félicitations.

*Décès.* — Nous apprenons avec tristesse le décès de M. Rhodes Guillaume, à l'âge de 85 ans et de M. Mercadié Pierre, âgé de 75 ans.

Ces deux hommes étaient des plus estimés.

Nous adressons à ces deux familles nos bien sincères condoléances.

### Souillac

*Battue aux sangliers.* — Au cours d'une battue qui a eu lieu samedi, sous la direction de M. Mérigonde, lieutenant de louveterie, dans le bois de Combenègre, un sanglier du poids de 80 kilos a été tué. Félicitations aux chasseurs.


**Quand on a le sang à la tête**

C'est un symptôme pénible et qui a tendance à s'aggraver d'une manière dangereuse après les repas, au froid, sous le coup d'un effort physique ou cérébral. Il faut sans retard avoir recours aux Sels Largan dont les cinq sels minéraux amènent une diminution de la tension artérielle, favorisent la circulation, chassent le sang de la tête. Un flacon de Sels Largan vaut 9 fr. 05 et permet de faire soi-même un litre de solution pour 16 jours de traitement. Ttes Phies.


## Bibliographie

### LECTURES POUR TOUS

*Les Ailes Françaises*, article émouvant de Pierre Weiss ; *Peut-on faire la guerre des bactéries ?* par un spécialiste ; *Les Chasseurs de Radium*, grand récit d'aventures.

Enfin, une anticipation sensationnelle : *Le Dernier Chapitre de Mein Kampf*, qu'écrira bientôt Hitler ; tels sont les principaux articles, parmi bien d'autres, que vous lirez dans les *Lectures pour Tous* de janvier.

# Dernière heure

**COMMUNIQUÉ DU 10 JANVIER (soir)**

**Action des deux artilleries et des éléments de reconnaissance, notamment à l'Est et à l'Ouest de la Moselle et à l'Ouest des Vosges.**

**Reprise de l'activité aérienne.**

### Berlin devra choisir entre Rome et Moscou

Les correspondants des journaux londoniens en pays neutres estiment que le différend germano-italien résultant du refus de l'Allemagne d'acheminer du matériel de guerre italien vers la Finlande peut avoir des répercussions.

Le correspondant du « Times » à Rotterdam soulève à ce sujet la question des relations germano-soviétiques : à en juger par la fermeté avec laquelle l'Italie est décidée à empêcher toute nouvelle expansion soviétique en Europe, une crise dans les relations germano-italiennes pourrait fort bien éclater sur cette question (du matériel de guerre) et l'Allemagne pourrait être obligée de décider laquelle des deux alliances est la plus précieuse.

### Le général Franco aurait décidé d'envoyer des armes en Finlande

Selon le correspondant du « Daily Express » à Rome, il est possible que le général Franco autorise l'envoi en Finlande de tanks, de pièces d'artillerie et de fusils italiens laissés en Espagne après la guerre civile.

### Le maréchal A. S. Barrat est nommé commandant en chef des forces aériennes britanniques en France

Le ministère de l'Air annonce que le maréchal de l'air A. S. Barrat, a été nommé commandant en chef des forces aériennes britanniques en France et assumera bientôt ses fonctions.

### La Grande-Bretagne intensifie son effort économique

La presse anglaise d'aujourd'hui est unanime à affirmer que le cabinet britannique étudie des mesures destinées à intensifier encore l'effort de guerre sur le plan économique.

Les importations d'acier et de minerai de fer vont être augmentées, la construction de navires marchands très accélérée.

### La population polonaise est menacée de famine

L'Agence Pat communique :

Les autorités allemandes en Pologne occupée, après avoir envoyé en Allemagne toutes les réserves de denrées alimentaires, viennent de prendre de nouvelles mesures dirigées contre la population polonaise qui voit à présent se dresser devant elle le spectre de la famine.

L'ordre d'afficher, dans la majorité des magasins d'alimentation de toute la Pologne occidentale, un écriteau portant les mots : « Entrée interdite aux Polonais », vient d'être donné notamment par les autorités allemandes.

### Hôpitaux militaires complémentaires de la Place de Cahors

*Fournitures par marché de gré à gré des denrées alimentaires pour la période du 15 février 1940 au 15 mai 1940.*

Appel d'offres pour les quantités approximatives à fournir :

| | |
|---|---|
| Pain | 30.000 kilos |
| Viande de bœuf | 9.000 kilos |
| Viande de veau | 6.000 kilos |
| Viande de mouton | 5.000 kilos |
| Vin rouge | 26.000 litres |

Les quantités ci-dessus ne sont données qu'à titre de renseignement. La proportion des fournitures à admettre en livraison en plus des quantités ci-dessus est fixée à 25 %.

En cas de non fonctionnement de tout ou partie des formations sanitaires, le Directeur du Service de Santé se réserve le droit de diminuer ou d'annuler les quantités prévues à ces marchés.

Pour tous renseignements et consultation des cahiers des charges, s'adresser au Lieutenant d'administration Madore, à l'Hôpital complémentaire de la Caserne Bessières à Cahors.

Les soumissions devront parvenir à l'officier ci-dessus indiqué le 25 janvier 1940, avant midi.

Les échantillons de vin à soumettre à l'analyse devront être déposés avant le 20 janvier 1940.

### REMERCIEMENTS

Madame Veuve Léon ALBERT ; Madame et Monsieur Félix ALBERT, Procureur de la République à Cahors et les familles parentes ou alliées, remercient bien vivement toutes les personnes qui leur ont apporté le réconfort de leurs sympathies à l'occasion du décès de leur regretté

**Léon ALBERT**

**P.F.G., 71, Bd Gambetta, CAHORS**

### REMERCIEMENTS

Madame Georges OLLÉRIS ; les familles OLLÉRIS, GAILLARD, BONNAFONT, SANNIÉ, LABURTHE, VERDIER, SALY, GAISSAC, CARBONNEL, RAOUX, dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été prodiguées à l'occasion du décès de

**Monsieur Georges OLLERIS**

leur adressent leurs sincères remerciements et les prient de trouver ici l'expression de leur gratitude.

*Dieu lui-même essuiera toute larme de leurs yeux.*
(Apoc. XXI, vers. 4).

### PETITES ANNONCES

**On demande,** bonne ouvrière couturière. Vêtements Henri Esders, 10, rue Joffre, Cahors.

**On demande** une bonne. S'adresser : 1, rue des Capucins.


**LA PHOSPHIODE GARNAL**

**Médication iodotannique phosphatée**

**Remplace l'Huile de foie de Morue**

**PRIX DU FLACON : 15 francs**

*Un seul modèle de Flacon*

-:- GRANDEUR UNIQUE -:-

**EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES**



Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
*Le co-gérant :* L. PARAZINES.


---

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 17

# L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

*Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers*

— Peut-être le pourrais-je cette fois, en faveur de vos bontés passées. Mais ne recommencez pas à attirer l'attention des autres voyageurs sur nous.

— Je suis désespéré, confessa loyalement le malheureux.

— Vous méritez de l'être, approuva-t-elle tranquillement.

Pour la première fois, Nick Hilliard se trouvait en présence d'une femme coquette d'instinct et cent fois trop civilisée, pensait-il amèrement, pour le sauvage qu'il était.

Et cette certitude l'enfonça plus que jamais dans une détresse *qu'il ne devait pas montrer pour ne pas la faire remarquer des autres voyageurs.*

Heureusement le potage leur fut servi et le sujet épineux fut banni de leur conversation qui devint banale.

Nick n'avait jamais pensé, dans ses longues rêveries au clair de lune, qu'un homme pût être, en même temps, désespérément misérable et sauvagement heureux. Il le savait maintenant, et il n'aurait pas changé sa place avec aucun autre homme sur terre.

— Je suis sous un charme, pensait-il, je ne voudrais pas y échapper, même si je le pouvais.

Dans le même temps, Angèle pensait qu'il devait y avoir quelque chose d'étrange dans l'atmosphère du Nouveau Monde ; elle ne se sentait pas tout à fait la même petite personne orgueilleuse et capricieuse que celle qu'elle était en Italie.

Elle avait le sentiment de penser et d'agir différemment que là-bas.

— Je suis sûre que, dans toute cette affaire, j'aurais agi autrement en Europe, concluait-elle en remarquant tout haut que le melon glacé était parfumé à souhait.

C'est plus facile de se conduire corectement dans les endroits où on a toujours vécu et où l'on est entouré d'amis... Et puis vraiment, cet homme ne ressemblait à aucun autre ; avec lui tout était toujours imprévu.

— J'ai été trop gentille pour lui au début, c'est ma faute... je n'aurais pas dû lui proposer de dîner à ma table à la Nouvelle-Orléans... C'est ma première faute... tout est de ma faute plus que de la sienne...

« Je voudrais pouvoir remettre à sa place cet extraordinaire sauvage, pensait-elle en répondant poliment à sa remarque sur un ventilateur qui fonctionnait mal.

Mais c'est très difficile de rudoyer un monsieur qui vous a sauvé la vie... et qui a retrouvé votre sac et votre argent...

— Vraiment, il n'aurait pas dû me mettre dans cette situation, décrétait-elle sans vergogne en le gratifiant d'un regard furieux qui n'avait aucun rapport avec la réponse qu'elle faisait au nègre sur la question de savoir si elle prendrait des petits pois...

Aussitôt le dessert servi, elle quitta la table avec un bonsoir sec et un salut du haut de la tête à sa victime, étant bien persuadée que c'était elle qui était persécutée par lui...

Nick eut un moment d'amère dépression. Mais un homme vaut ce que valent ses nerfs et les nerfs de Nick étaient bons. Il pensa que le soleil brillait après la pluie et il attendit le soleil.

Il était nuit quand Angèle rentra dans son compartiment.

Elle prit le livre qui l'avait intéressée ardemment toute la journée et n'y trouva plus le moindre attrait.

Elle chercha à rappeler ses souvenirs sur tout ce que lui avait dit son père sur la Californie, mais ce sujet même ramena ses pensées vers son odieux poursuivant.

— Que fait-il maintenant ? se demandait-elle en jouant avec le chat de Kate confié à sa garde pendant que celle-ci prenait part au dîner des courriers.

— Tim ! vilaine bête, veux-tu bien laisser mon sac.

Le favori de Kate avait trouvé que jouer avec le beau sac d'or était un sport plein d'attrait et la jeune femme dut lutter d'adresse pour le lui reprendre sans dégâts.

Chose curieuse, ce sac lui parut soudain un peu plus grand que celui qu'elle avait perdu. Elle avait eu cette pensée quand Hilliard le lui avait remis, mais elle était trop occupée à ce moment-là pour s'attarder à une supposition absurde.

Maintenant la supposition prenait corps, elle s'imposait. Elle compta les saphirs et les rubis... elle en connaissait le nombre *avant.*

Quinze saphirs ! Quinze diamants, alors qu'il n'y avait jamais eu plus de douze saphirs et douze diamants !

Qu'était-ce encore que cette substitution ? Car il y avait substitution, le fait devenait évident.

Evidemment c'était encore Hilliard.

Cet homme était vraiment odieux dans sa manie de vouloir se mêler de ses affaires !

Elle comprenait maintenant qu'il n'avait pas voulu qu'elle s'adressât directement à la police...

Mais comment avait-il pu trouver en vingt-quatre heures un sac assez semblable au sien pour qu'elle ait pu s'y tromper jusqu'à maintenant ?

En tout cas, elle devait savoir et *tout de suite !*

Cependant, le doigt sur le bouton de la sonnette, elle s'arrêta.

Il n'y avait pas encore deux heures qu'elle avait défendu à ce sauvage outrecuidant de venir vers elle. Allait-elle le rappeler maintenant ?

Ce serait un triomphe pour l'ennemi...

Oui, mais elle aurait tôt fait de lui démontrer que ce n'était pas un triomphe !

Et résolument elle sonna.

— Dans le compartiment voisin, il y a un Monsieur Hilliard, dit-elle au garçon qui se présenta. Dites-lui que Mrs May lui demande de venir chez elle...

. . . . . .

Nick, qui n'aurait pas osé rêver qu'une pareille chance lui arriverait si tôt, avait passé au wagon-fumoir.

Mais un homme répondit à l'appel du nègre qui prononçait Milliard au lieu de Hilliard.

— C'est moi, dit le personnage, mais je ne connais aucune femme au monde répondant au nom de Mrs May. Comment est-elle, cette dame ?

— Très jolie, Monsieur, assura le nègre dans un sourire où éclatait la blancheur de ses dents... elle est, bien sûr, la plus jolie femme que j'aie jamais vue !

— En ce cas, allons !

Milliard suivit le nègre, fier de la conquête qu'il avait faite sans s'en douter, et Angèle eut sa seconde surprise de la soirée, en voyant arriver cet inconnu au lieu de celui qu'elle attendait.

Plutôt déplaisant d'ailleurs, cet inconnu avec une impertinente moustache relevée avec fatuité, il était de ceux qui pensent que gibiers et femmes passant à leur portée sont destinés à être chassés par eux.

— Mrs May, je pense ? dit-il galamment. Je suis M. Milliard, vous m'avez fait l'honneur de me faire appeler.

Angèle s'excusa aussi brièvement que froidement sur l'erreur de prononciation du nègre.

M. Milliard tenta pourtant de prolonger la conversation cherchant quelque prétexte à l'une de ses entreprises galantes où il se croyait irrésistible, mais la jeune femme restait debout, fermement résolue à en rester là ; le chat de Kate lui-même montrait de l'humeur et quand sa maîtresse apparut, revenant du restaurant, l'intrus comprit qu'il n'avait qu'à se replier en bon ordre.

— Avez-vous vu M. Hilliard, celui qui m'a rapporté mon sac en or ? demanda alors la jeune femme à sa camériste.

— Oui, Madame, il est dans le wagon-restaurant.

— Eh bien, retournez-y et dites-lui que je le prie de venir à mon wagon.

Deux minutes plus tard, Kate introduisait l'ennemi.

— Ceci n'est pas mon sac, Monsieur Hilliard, dit Angèle sans excès d'aménité et dédaignant tout préliminaire.

— Certainement si, c'est votre sac, affirma Nick, qui commençait de comprendre que le mensonge a du bon.

(*à suivre*).